



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 06 octobre 2026

Note de conjoncture sur les finances locales 2026 : ligne de départ ou ligne de crête ?

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui anticipe les comptes des collectivités locales françaises en 2026 dans leur ensemble et par niveau. Cette publication traditionnelle poursuit son examen des budgets locaux par politiques publiques.

Un début de mandat pas si caractéristique

2026 donne le départ d'un nouveau mandat communal et intercommunal, les régions et les départements suivront deux ans après. Traditionnellement, il s'agit d'un exercice au cours duquel les finances locales s'améliorent car les investissements marquent le pas. Cette année, le constat pourrait-être en demi-teinte.

Un besoin de financement qui s'atténue mais reste élevé

En 2026, le besoin de financement¹ des collectivités locales s'atténuerait mais resterait à un niveau élevé : - 7,6 milliards d'euros, soit - **0,25 % du PIB** après - 10,3 milliards d'euros et - 0,35 % du PIB.

Des investissements qui se maintiennent à un haut niveau malgré l'année électorale : 78,5 milliards d'euros

La baisse des investissements habituellement observée en année électorale municipale **serait plutôt modérée (- 2,6 %)** en raison d'un recul contenu au sein du bloc communal (- 3,7 %) comparé à ceux des mandats antérieurs (- 13,6 % en 2020, une baisse en partie expliquée par la crise sanitaire et - 11,6 % en 2014, un repli accentué par la première année de baisse de la DGFⁱ). Ces écarts peuvent s'expliquer par des effets de coûts élevés de la construction, de projets décalés sur le mandat qui vient de s'achever ou encore d'une montée en charge de projets particulièrement lourds (dans l'eau, les déchets ou plus globalement la transition écologique) moins sensibles à l'effet de cycle. Les évolutions seraient également mesurées pour les départements (+ 1,8 %) et régions (- 1,1 %).

Une épargne conjoncturellement en légère hausse

Ces investissements seraient financés par **une épargne globalement en légère progression (+ 1,5 %)** avec des différences notables par niveau (quasiment stable pour le bloc communal ; en relative progression pour les départements et régions mais pour des raisons essentiellement conjoncturelles ; cette situation ne devrait pas se confirmer en 2027). **Les dépenses de fonctionnement augmenteraient très légèrement plus vite que**

¹ Ou déficit public local quand les recettes hors emprunt sont inférieures aux dépenses hors remboursement de dette. Ce besoin de financement est comblé par un recours à l'endettement ou/et un prélèvement sur la trésorerie.

les recettes (+ 2,2 % contre + 2,1 %), mais resteraient proches de l'inflation estimée par l'État pour 2026 (+ 2,1 %). Les frais de personnel absorbent toujours la hausse des cotisations à la CNRACLⁱⁱ et les charges à caractère général seraient plutôt maîtrisées.

Côté recettes de fonctionnement (+2,1 %), la faible revalorisation des bases fiscales (+0,8 %), la quasi-absence d'utilisation du levier fiscal ainsi que des fractions de TVA globalement atones (+ 0,5 %) atténuent la progression des ressources. Elles doivent leur relatif dynamisme à des DMTOⁱⁱⁱ encore en légère hausse grâce à la possibilité d'augmenter provisoirement les taux, au versement aux départements de 600 millions d'euros du fonds de sauvegarde ou encore à l'effet optique d'un prélèvement DILICO^{iv} reconduit mais plus faible.

Un financement des investissements qui reste soutenu par l'emprunt

Les dotations et subventions reçues en investissement diminueraient principalement sous l'effet du changement de calendrier du versement du FCTVA^v pour les GFP^{vi} (- 0,7 milliard d'euros). L'emprunt resterait donc très présent pour financer les investissements et malgré une baisse (- 4,6 %) atteindrait 27,8 milliards d'euros. Compte tenu des remboursements, **l'encours de la dette augmenterait de 7,5 milliards d'euros pour représenter 7,5 % du PIB**. La trésorerie locale ferait l'objet d'un léger prélèvement, surtout pour le bloc communal ; celle des départements se stabiliserait, tandis que les régions amorceraient une légère reconstitution.

« Les finances locales sont sur une ligne de crête. Les collectivités territoriales ont montré à de nombreuses reprises leur capacité de résilience mais les échéances électorales à venir, le contexte international et économique sous tension et la situation actuelle des finances publiques interrogent sur leur capacité à maintenir le cap des services publics en 2027, voire sur la durée du mandat » précise **Luc Alain Vervisch directeur des études et de la recherche de La Banque Postale**.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, classé 12ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France près de 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contact dont près de 6 500 bureaux de poste. Premier financeur des collectivités locales et des hôpitaux publics depuis 2015, La Banque Postale joue un rôle essentiel dans le développement économique des territoires. Portée par son plan de transformation, elle ambitionne de bâtir un leader européen de la bancassurance au service de tous ses clients, et d'affirmer son rôle pionnier dans la finance citoyenne. Elle propose une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, structurée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque des particuliers, Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale et CNP Assurances, sa filiale d'assurance de biens et de personnes. La Banque Postale accélère également sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. La stratégie climat de La Banque Postale, entreprise à mission depuis mars 2022, est alignée avec l'accord de Paris. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contact presse :

Stéphanie NOEL / 06 38 27 32 91 / stephanie.noel@laposte.fr

ⁱ DGF : Dotation globale de fonctionnement

ⁱⁱ CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

ⁱⁱⁱ DMTO : Droits de mutation à titre onéreux

^{iv} DILICO : Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales

^v FCTVA : Fonds de compensation pour la TVA

^{vi} GFP : groupement à fiscalité propre